



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

10A rue de Murbach, 68530 Buhl

Tél : 03.89.83.00.81

bureau@donenfant.org

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du SAMEDI 2 AVRIL 2011

Le samedi 24 avril 2010, à la suite de l'Assemblée Générale, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis au sous-sol du Presbytère de l'Eglise Saint-Antoine à Mulhouse.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, GEMBERLE Yolande, LANG Marie-Claire, MARCILLE Marie-Louise, PONGEN Rebecca, RUBRECHT Michèle, SCHEIDECKER Sophie, STAUDER Anny et STOEHR Andrée
- Mrs BACH Michel, KIRSCH Jean-Michel, LANG Christian, STAUDER Jean-Marie et STOEHR Jean

Sont également présents :

- Mmes BACHER-CASERO Christiane, BING Béatrice, COMPAIN Monique, DELEONARDIS Eléonore, KOHLER Georgette, MISLIN Monique, PEREZ Marlyse, PIAT Marie-Antoinette, ROUSSEY Josette, SCHAEFFER Colette et STOEHR Emilie
- Mrs ANTOINE Gilles, BLANCK François, PEREZ Jean, SCHAEFFER Paul et SCHEIDECKER Alain

Est excusé :

- M. COMPAGNON Jean-Jacques

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JANVIER 2011

Le procès-verbal de cette réunion est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Marie-Louise MARCILLE signale qu'elle souhaite quitter la présidence de l'Association l'année suivante. Elle ajoute que, si une personne est candidate, elle est prête à céder sa place dès cette année. Madame Andrée STOEHR propose sa candidature pour le poste de Présidente.

Madame Colette BACH-BARILLON indique qu'elle souhaite également quitter son poste de vice-présidente. Madame Marie-Louise MARCILLE se porte candidate pour ce poste. De cette manière, elle pourra assister madame Andrée STOEHR pour ses débuts au poste de présidente.

Madame Andrée STOEHR est élue présidente de l'Association à l'unanimité.

Madame Marie-Louise MARCILLE est élue vice-présidente à l'unanimité.

Madame Marie-Louise MARCILLE rappelle que les postes de secrétaire-adjoint et de trésorier-adjoint, précédemment occupés respectivement par mesdames Colette GAILLARD et Yvette HAXAIRE, sont vacants.

Madame Colette BACH-BARILLON est candidate au poste de secrétaire-adjointe et est élue à l'unanimité

Monsieur Michel BACH est candidat au poste de trésorier-adjoint et est également élu à l'unanimité

CALENDRIER DES REUNIONS

Suite au changement de présidente, monsieur Jean-Michel KIRSCH signale que le changement d'adresse du siège de l'Association nécessite une modification des statuts et qu'il y a deux possibilités :

- Soit on maintient le siège de l'association au domicile de l'ancienne présidente jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et on fait suivre celle-ci d'une Assemblée Générale Extraordinaire,
- Soit on transfère dès à présent le siège au domicile de la nouvelle présidente, auquel cas il faut planifier rapidement une Assemblée générale Extraordinaire pour effectuer la modification.

Il est décidé à l'unanimité de retenir la deuxième solution.

Il est donc décidé de planifier une Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 22 avril 2011 à 20 heures au domicile de madame Yolande GEMBERLE.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une deuxième Assemblée Générale serait nécessaire. Il est décidé de planifier celle-ci le vendredi 6 mai 2011 à 20 heures au domicile de Marie-Louise MARCILLE.

Les dates suivantes sont retenues pour les prochains Conseil d'Administration :

- Le vendredi 23 septembre 2011 à 20 heures chez monsieur Jean-Marie STAUDER
- Le vendredi 13 janvier 2012 à 19 heures 30 chez madame Andrée STOEHR.

La date du samedi 14 avril 2012 à 14 heures est retenue pour la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

DIVERS

Pour le prochain virement trimestriel :

- Monsieur Jean-Marie STAUDER demande si le CA est d'accord de combler le déficit d'exploitation du budget 2010 du Centre de Protection des Enfants qui a été présenté par M. MAN. Il est décidé à l'unanimité de combler ce déficit, soit 1218 euros.
- En ce qui concerne notre participation financière demandée par monsieur MAN pour financer un camping organisé par le CPE, après débats, il est décidé de prendre en charge les frais au prorata du nombre d'enfants parrainés par notre association et leurs encadrants, ainsi que pour les enfants parrainés par une association japonaise, du fait de la situation actuelle dans ce pays, soit un montant de : $2900 \text{ €} \times 91 / 330 = 800 \text{ €}$ au lieu des 1000 € demandés par Monsieur Man.

Madame Marie-Louise MARCILLE rappelle que certains parrains ont émis le souhait de continuer à parrainer leur ancien filleul de Hoa Van (programme en partenariat avec l'association « Xuan »). Nous étudions cette possibilité. Monsieur MAN serait d'accord de faire l'intermédiaire, mais nous devons d'abord vérifier si ces parrainages n'ont pas été poursuivis par une autre association.

Un mail a été envoyé à Monsieur Christophe TRUONG, de l'association « Xuan », responsable de ce projet. A ce jour, il n'a pas répondu. Marie-Louise MARCILLE se propose de demander à Madame Blandine PEILLON, présidente de l'association « Xuan », de vérifier sur place lors de son séjour à Da Nang, fin avril 2011.

Madame Marie-Louise MARCILLE signale que madame Luisa KOCH, présidente de l'Association « Xin Chao », effectuera son dernier voyage au Vietnam au mois d'août 2011. Son association va arrêter son action au Vietnam.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Fait à MULHOUSE, le 2 avril 2011

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

L'ancienne Présidente
Marie-Louise MARCILLE

La nouvelle Présidente
Andrée STOEHR